



DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Bureau du Comité Directeur

Relevé de décisions

Réunion du 01/06/2026 - 18h00 en Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Jean-François DIDIER – Cédric GUILLOSO - Monique MACHO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD - Ludovic VANTYGHM – Gérard VIVES.

Excusé : néant.

1. Coupe Départementale SEN FUTSAL 2025/2026

Philippe COLLOT revient sur le déroulement de la rencontre du 20/05/2026 et des incidents inacceptables qui se sont produits. Il informe les membres du Bureau de la réception d'un courrier du Maire de Villeparisis soulignant les dégradations des installations et les mesures qui seront prises lors des manifestations à venir.

Face à cette situation, Philippe COLLOT propose aux membres du Bureau d'apporter une réponse argumentée à la Municipalité de Villeparisis, notamment sur l'organisation de la manifestation ainsi que les dispositions réglementaires qui entourent celle-ci, et de déposer une plainte contre le ou les responsables de la dégradation des installations. Le Bureau valide les dispositions proposées.

Par ailleurs, en raison des nombreux incidents qui ont émaillé la saison et de la difficulté croissante de sécuriser l'organisation globale des compétitions FUTSAL SEN, le Bureau proposera au Comité Directeur de prendre des décisions spécifiques pour la Saison 2026/2027.

2. Modernisation des installations de Montry

Philippe COLLOT effectue un point de situation concernant le projet d'installation d'une tribune container aux abords du terrain. Il informe le Bureau du nouveau retour du Service Urbanisme de la Mairie de Montry qui confirme la nécessité de solliciter un permis de construire pour ce type d'installation. Face à cette situation, le Bureau proposera au Comité Directeur de poursuivre, ou pas, la réalisation de ce projet.

Par ailleurs, Philippe COLLOT informe le Bureau de la réception d'un nouveau devis transmis par la Société TECELEC pour un montant de 45 120 € intégrant une nouvelle technologie et la possibilité de piloter la variation de la luminosité à l'aide d'un dispositif spécifique. Après échange entre les participants, le Bureau décide de proposer au Comité Directeur de retenir cette option.

Dans la continuité et afin de solliciter une demande de subvention FAFA, décision est prise de soumettre au Comité Directeur par voie électronique la délibération, ci-après.

Considérant la nécessité pour le District de remplacer son éclairage défaillant par un nouvel éclairage LED afin de pouvoir :

- *reclasser l'éclairage du terrain et accueillir des rencontres en nocturne,*
- *faire des économies d'énergie ;*

Considérant la proposition d'acquérir ce nouvel éclairage pour un montant total de 45120 € TTC ;

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

- *31584 € financés sur les fonds propres du District,*
- *13536 € sollicités au titre d'une subvention FAFA auprès de la Fédération Française de Football ;*

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur :

- *valide l'acquisition de ce nouvel éclairage pour un montant de 45120 € TTC,*
- *approuve le plan de financement tel que présenté ci-dessus,*
- *autorise le Président ou le Directeur Administratif à signer la demande de subvention FAFA et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires auprès de la Fédération Française de Football.*

3. École des Ambassadrices 2025/2026

Le Bureau prend connaissance du nombre de participantes et cadre l'organisation de la réunion du 03/06 à Montry à 19.00. Philippe COLLOT rappelle que l'objectif de cette rencontre est d'échanger avec les participantes 25/26 sur leurs perspectives après avoir suivi le programme proposé cette saison.

4. Label Clubs Citoyens

Philippe COLLOT indique aux membres du Bureau que, pour des raisons de coordination entre les instances, la mise en place officielle de ce Label est repoussée en fin d'année. En revanche, les travaux menés pour la constitution d'une fiche d'analyse et d'évaluation des dossiers qui seront présentés vont se poursuivre.

5. Affaires Financières

[JND 2025/2026 du 13/06/2026](#)

Le Bureau prend connaissance avec satisfaction du nombre d'inscriptions qui devrait avoisiner les 2000 personnes avec l'encadrement et les accompagnants. Compte-tenu de cette situation, il examine la demande de l'Équipe Technique Départementale de réactualisation du budget initialement validé et approuve une réévaluation de + 2780 €.

[Point sur les dossiers de partenariat en cours](#)

Philippe COLLOT et Gérard VIVES informent le Bureau de l'avancée des dossiers en cours.

MaxVisual – Agence de communication

Modalités d'activation du partenariat :

- Annonce du partenariat sur les réseaux sociaux et publication d'un article sur le site du District ;
- Envoi d'un mail officiel à l'ensemble des clubs du 77 (avec redirection vers une présentation ou un formulaire de contact type Tally / Google Form) ;
- Publication d'un contenu pédagogique sur les enjeux du digital et de la communication à l'ère de l'IA ;
- Organisation d'un webinaire à destination des clubs pour présenter le dispositif ;

Label Sport Impact – Osmoz

Convention type en cours de vérification (dotation financière, contreparties de communication, ...). La partie « communication » sera à définir dans le cadre du déploiement du label.

Kiosque & Box – aménagement de containers / espaces modulables

Convention type en en cours de transmission (dotation financière, modalités de suivi des dossiers générés par le District 77, etc.). Le plan de l'activation envisagée serait similaire à celle de MaxVisual :

[Demandes Clubs](#)

Section Inclusive VFFA77

Le Bureau examine les demandes du club dans le cadre de l'activité para-foot de sa section inclusive. Il valide le prêt de matériel et des dispositifs de communication ainsi que la dotation d'un kit « tournoi » dans le cadre d'une opération « Handi-foot » le 08/06. En revanche, aucun accompagnement financier ne peut être accordé pour un déplacement sur une manifestation en province.

CS MEAUX

Le Bureau prend connaissance de la demande du club visant à ne pas être pénalisé pour le forfait avisé de son équipe U16 D2 lors de la dernière journée de championnat et des explications données par Jean-François DIDIER dans le cadre de la CDPME. Après examen des motifs évoqués, considérant le contexte sécuritaire spécifique pour le match concerné, décision est prise de ne pas amender exceptionnellement le club.

6. Affaires Administratives

[Dispositions réglementaires relative à la création d'équipe \(Article 7-5-3\)](#)

Le Bureau examine les modalités d'application des dispositions réglementaires des équipes qui s'engageront en 26/27 dans les championnats U15F D1 et U18F D1, au regard des engagements en critérium départemental à 8 lors de la saison précédente.

[Rappel du contexte](#)

Lors de la Saison 2025/2026, le Comité Directeur, dans le cadre du développement et de la promotion du football féminin, a accordé l'augmentation de 2 unités le nombre de licences « mutation » pour la 1^{ère} année de création d'une équipe dans une nouvelle catégorie (Article 7.5.3 du RSG), considérant que le passage de la pratique à 8 vers la pratique à 11 constituait une évolution significative.

Après un retour d'expérience d'une saison, considérant les points positifs et négatifs remontés au district et l'analyse de l'Équipe Technique Départementale, le Bureau proposera au Comité Directeur de ne pas accorder le bénéfice de l'Article 7-5-3 du RSG (mutés supplémentaires) lorsqu'une équipe était engagée en critérium à 8 la saison A-1.

7. Affaires sportives

[Association Transmission](#)

Le Bureau prend connaissance des échanges avec cette association qui organise un tournoi nommé « Meaux World Cup 2026 ». Il prend note des précisions apportées concernant l'arbitrage bénévole de cette manifestation. Toutefois, le District rappellera à l'association qu'aucune désignation officielle ne pourra être faite et que les arbitres qui participeront ne seront couverts par aucune assurance.

[Journée Classes ULYS du 26/05/2026](#)

Le Bureau a pris connaissance de l'annulation de la manifestation en raison de l'impossibilité de réunir un nombre suffisant de participant-e-s. Afin d'éviter que ce type de situation ne se reproduise, l'Équipe Technique Départementale sera invitée à anticiper plus en amont le choix de la date, en concertation avec les établissements concernées.

8. Divers

[Informations RH](#)

Ludovic VANTYGHM indique que la fiche du poste « Conseiller en Développement Associatif – Appui Juridique » a été finalisée et validée par la FFF. Une offre de poste sera donc mise en ligne dès demain pour un mois. Le recrutement final est prévu pour le 25/08/2026.

Il informe le Bureau du retour de Tony DOS SANTOS ALVES ce jour et des dispositions prises pour la planification de son activité.

Il précise également que des entretiens sont en cours dans le cadre du recrutement de 2 alternants pour la saison 2026/2027 : 1 pour la partie « juridique » et 1 pour la partie « administrative et communication ».

[Tour de table](#)

Jean-François DIDIER : revient sur sa participation au Jury Régional PEF et la composition de ce dernier. Il souligne la nécessité de faire participer à l'avenir plutôt un technicien.

Monique MACHO : remercie tous les bénévoles pour leur contribution à l'organisation des Finales Départementales de ce WE, avec une mention spéciale à Cédric GUILLOSO.

Gérard VIVES : remercie également tous les bénévoles pour leur implication à la bonne organisation des Finales, en regrettant, malgré tout, des problèmes de coordination avec certains officiels lors de la préparation des rencontres.

Cédric GUILLOSO : adresse tous ses remerciements à l'équipe d'organisation qui a œuvré au cours des Finales Départementales et relate un incident qui s'est produit le 31/05 sur le podium avec un officiel du district. Après échange entre tous les membres du Bureau, Philippe COLLOT indique que cette situation est dommageable et qu'elle doit être rapidement éclaircie.

Fin de la réunion : 20h15.

Président de Séance : **Philippe COLLOT.**
Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER.**